

BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITÉ



البنك التونسي للتضامن

BTS BANK

AVIS DE CONSULTATION N°5/2021
«APUREMENT DES CREDITS NON CONSOMMES»

La Banque Tunisienne de Solidarité (BTS Bank) se propose de lancer une consultation dont l'objet est le choix d'un cabinet qui sera chargé de l'apurement des crédits non consommés (POD non consommés).

La participation à la présente consultation est ouverte aux cabinets d'expertise comptable inscrits à l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie (personnes physiques ou morales) à l'exclusion des **deux (02) Commissaires aux Comptes** en mission actuellement à la **BTS**.

Les cabinets d'expertise comptable intéressés par cette Consultation sont invités à se présenter à la **BTS BANK**, sis au 56, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis tous les jours ouvrables pour retirer le dossier de l'Appel d'Offres contre le paiement d'une somme de cent (100) dinars non remboursable à verser directement en espèce au compte de la **BTS BANK** RIB N°27.999.000.0300.100.300.19 et justifiée par la remise d'un bon de versement espèce à l'Agence Centrale Mohamed V de la **BTS Bank**.

Le dossier de la soumission doit être nécessairement constitué conformément à l'Article 12 : **CONSTITUTION DU DOSSIER DE LA SOUMISSION** du cahier des charges, de trois (03) enveloppes :

- 1) **Une première enveloppe comportant les pièces administratives**, ainsi que la **caution provisoire** qui est fixée à un montant de **cinq-cents dinars (500 DT)**,
- 2) **Une deuxième enveloppe comportant le dossier Financier**,
- 3) **Une troisième enveloppe comportant le dossier technique**.

Les trois (03) enveloppes doivent être placées dans une enveloppe extérieure fermée qui doit porter la mention apparente suivante :

A NE PAS OUVRIR
CONSULTATION N°5/2021
«APUREMENT DES CREDITS NON CONSOMMES»

L'enveloppe extérieure doit être envoyée par voie postale, sous pli fermé et en recommandé ou par rapide poste ou remis directement à l'adresse suivante :

Banque Tunisienne de Solidarité « BTS BANK »

Bureau d'Ordre Central

56, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

Et ce au plus tard Mardi 06 Avril 2021 avant 17h00 (le cachet du Bureau d'Ordre Central faisant foi).

N.B : toute offre incomplète, non-conforme aux conditions du cahier des charges ou parvenue après le délai sera rejetée.